



BRÈVES ÉCONOMIQUES D'AFRIQUE CENTRALE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE YAOUNDE

Juin 2023

Zoom sur l'accès à l'énergie en zone CEMAC

Selon le [dernier rapport du CNUCED sur l'accès à l'énergie en Afrique Subsaharienne](#), la puissance installée du parc de production d'électricité est de 3,7 GW en zone CEMAC (2020). Malgré l'installation de nouvelles capacités de production, la puissance installée n'a que peu évolué depuis 2015 et n'a pas réussi à contrebalancer la mise à l'arrêt des unités vieillissantes. Les stratégies de développement du secteur sont pourtant ambitieuses à l'image de la Stratégie Nationale de Développement camerounaise (SND30) qui a pour objectif d'atteindre 5 GW de puissance installée à l'horizon 2030.

LE CHIFFRE À RETENIR

3,7 GW

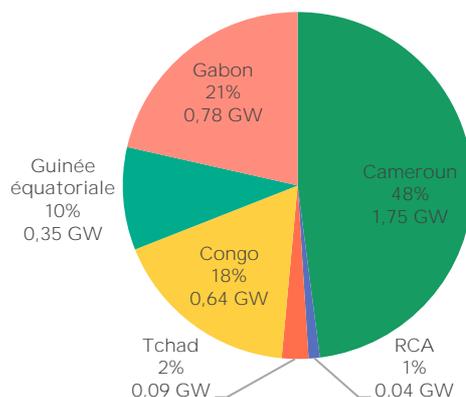
La puissance installée du parc électrique en zone CEMAC

Le Cameroun compte pour près de la moitié de la capacité installée sur la zone CEMAC. Les capacités installées au Gabon, au Congo et en Guinée équatoriale comptent en cumulé pour autant que celles de leur voisin camerounais. Leurs mix électriques sont néanmoins dominés par les énergies fossiles malgré une part non négligeable de production hydroélectrique. Avec 62% de sa production issue de l'hydroélectrique, le Cameroun vise à travers le développement du secteur à assurer son autonomie énergétique. La mise en opération à venir du barrage de Nachtigal d'une puissance de 420 MW

concorde avec la volonté du Cameroun d'atteindre les 85% de production hydroélectrique en 2030. À l'inverse, le Tchad et la RCA ne possèdent pas de moyens de production électrique conséquents. Dans ce contexte, les deux pays s'orientent vers une production d'électricité d'origine photovoltaïque, principalement hors réseau pour satisfaire les besoins de populations majoritairement rurales.

Le taux d'accès à l'électricité à l'échelle mondiale est de 90,4% mais cache de nombreuses disparités entre les

Puissance installée du parc de production d'électricité de la zone CEMAC



Source : CNUCED

différentes régions du monde. Plus de 50% de la population d'Afrique sub-saharienne ne bénéficie pas d'un accès fiable à l'électricité, et la consommation moyenne dans la zone est de 200 kWh par an et par habitant (contre 4 418 kWh/an/habitant en Afrique du Sud). L'électricité ne représente par conséquent qu'une faible part de la consommation finale d'énergie des populations. La vétusté des infrastructures de production et l'absence de réseaux de transport

et de distribution efficaces diminuent la quantité d'énergie finale à disposition. Le taux d'accès à l'échelle nationale cache souvent des disparités entre zone urbaine, où il peut atteindre 90%, et zone rurale, où moins de 20% de la population est raccordée. Avec une population faible mais concentrée à 90% dans les aires urbaines, le Gabon présente l'un des meilleurs taux d'accès à l'énergie d'Afrique sub-saharienne.

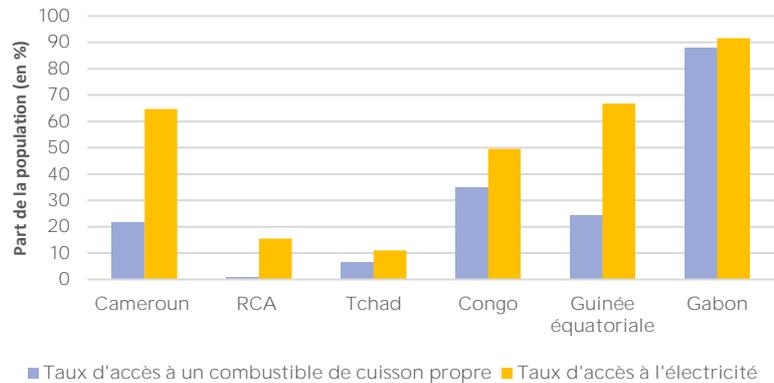
Le CNUCED estime que seule 18% de la population d'Afrique sub-saharienne a accès à des combustibles de cuisson propre (gaz, biomasse en granulés, électricité) comparé à 70% au niveau mondial. L'accès à ces technologies est considéré comme une problématique de santé publique au regard des maladies chroniques associées à l'inefficacité des modes de cuisson. Le rapport souligne également les conséquences néfastes sur le climat, l'égalité des sexes et l'environnement.

Régional

Baisse des cours des principaux produits exportés par la CEMAC

Selon la [note de conjoncture](#) publiée par la BEAC, l'indice composite des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC a enregistré une baisse de 9,9% en glissement trimestriel au premier trimestre 2023. Les cours des produits énergétiques, qui constituent les principaux produits d'exportation des pays de la CEMAC, se sont ainsi repliés de 17,9% tandis que les cours des produits non énergétiques connaissaient une hausse (+6,3%). Les produits agricoles enregistrent la plus forte hausse suivie par les métaux et minéraux, les produits de la pêche et les produits forestiers. L'augmentation

Accès à l'énergie dans la zone CEMAC en 2020



Source : CNUCED, Banque Mondiale

des prix des produits agricoles exportés est portée par l'amélioration des perspectives de la demande mondiale pour le cacao, le riz et la banane. La BEAC prévoit néanmoins la poursuite de la baisse des prix de l'énergie dans les mois à venir ainsi que la contraction des prix des produits agricoles et des métaux.

Évaluation à mi-parcours de l'exploitation du gisement minier transfrontalier Mbalam-Nabemba

Le gisement de fer de Mbalam-Nabemba situé à la frontière entre le Cameroun et la République du Congo devrait atteindre une capacité de production de 35 M T/an. Pierre OBA, Ministre d'Etat congolais, souhaite faire de ce gisement minier un modèle sous-régional. Plusieurs actions sont attendues pour faire avancer ce projet, dont

le rythme de progression est pour le moment **satisfaisant**. Il **s'agit** aussi de renforcer la coordination des deux pays sur le plan minier et géologique, à travers des accords-cadres, des accords bilatéraux, et une harmonisation de leurs législations respectives. Sur le plan opérationnel, **des projets de construction d'un terminal portuaire en eau profonde à Kribi (Sud du Cameroun), et d'une voie ferrée de 610 km** sont en cours, pour assurer l'évacuation de la production qui sera issue du gisement.

Cameroun

Signature d'un prêt du Trésor au profit du Corps national de sapeurs-pompiers

La [cérémonie de signature](#) de l'accord intergouvernemental (AIG) et de la convention de financement relatifs au projet de fourniture de moyens de secours et de lutte contre les incendies et catastrophes au Cameroun **s'est** tenue le lundi 29 mai 2023 au Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) à Yaoundé. Ce premier prêt concessionnel du **Trésor d'un montant de 50 millions EUR (32,8 Mds FCFA)** répond à une sollicitation des autorités camerounaises qui souhaitent renforcer et moderniser les équipements du Corps National de Sapeurs-Pompiers (CNSP). Les 227 engins qui seront fournis, associés à des prestations de formation et de maintenance, permettront aux sapeurs-pompiers camerounais **d'étoffer leur parc de véhicules d'intervention et de faire face aux risques naturels, industriels et sanitaires sur l'ensemble du territoire national.**

Création d'entreprises au Cameroun

Environ 15 600 PME ont été créées au Cameroun en 2022 d'après [l'annuaire statistique 2022](#) publié le 30 mai dernier par le Ministère des PME, de l'économie sociale et de l'artisanat (MINPMEESA). La dynamique de création se

maintient avec un chiffre équivalent à celui de **2021**. Le tissu industriel camerounais s'articule autour de plus de 350 000 entreprises dont 99,8% de PME, le plus souvent des entreprises individuelles exerçant dans le secteur tertiaire **pour 82% d'entre elles**. Près de 5900 Unités de Production Artisanales ont été créées en 2022, portées pour moitié par des femmes et dont 26% se situent dans la région de l'Extrême-Nord.

Visite du MEDEF international à Yaoundé

Une [importante délégation du MEDEFi](#) s'est rendue au Cameroun du 29 mai au 1^{er} juin à l'occasion de la **seconde édition des Journées économiques internationales des Communes du Cameroun (JEICOM)** organisées par l'association des CVUC. La mission, dont le thème était la « ville durable », a rassemblé des entreprises de toutes tailles et de divers secteurs parmi lesquels les infrastructures, le BTP, la production **d'énergies renouvelables**, les SIG et le transport. **La mission de prospection a permis d'aborder des thématiques ayant trait au développement urbain (énergies, transports, déchets, eau et assainissement), secteurs dans lesquels l'expertise française est reconnue et pourrait être appréciée dans le cadre de partenariats sur des projets structurants avec les collectivités territoriales décentralisées au Cameroun.** La **délégation d'entreprises a également pu échanger avec les Ministres de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, des Transports, de l'eau et de l'énergie, du développement urbain, des Travaux publics ainsi qu'avec la communauté des bailleurs.** Ces rencontres ont permis aux entreprises de mieux appréhender le contexte économique camerounais et d'envisager d'éventuelles opportunités commerciales futures.

1ère édition du prix APE au Cameroun : Appel à candidature pour les PME et les entreprises féminines

La Délégation de l'union Européenne a lancé un appel à candidatures en direction des entreprises camerounaises pour la première édition du Prix APE au Cameroun. Ce prix vise à récompenser les entreprises qui ont pu exporter **grâce aux opportunités offertes par l'Accord de partenariat économique Cameroun- Union Européenne**. Le prix sera décerné dans 4 catégories : (i) exportation des produits agroalimentaires vers l'Union Européenne ; (ii) exportation des produits non-agroalimentaires vers l'UE ; (iii) prix des petites et moyennes entreprises, (iv) prix de l'entreprise féminine. Alors que les gagnants des catégories (i) et (ii) seront sélectionnés sur la base de données statistiques de la Direction générale des Douanes, pour les prix des catégories (iii) et (iv) [un appel à candidatures](#) a été lancé par la Délégation de l'union Européenne. Le délai de dépôt des candidatures était fixé au 25 juin 2023.

Mission d'experts pour améliorer la compétitivité du port en eau profonde de Kribi

Le Port autonome de Kribi (PAK) a accueilli du 29 au 30 mai 2023 une mission d'experts de l'administration Camerounaise. La délégation était constituée d'experts venant des Ministères des Finances, des Travaux Publics et des Transports, de responsables de la Caisse autonome d'amortissement (CAA) et du conseil d'appui à la réalisation des contrats de Partenariats Publics-privés (CARPA). La mission visait à identifier des pistes d'amélioration de la compétitivité et de l'attractivité des entreprises. L'autorité portuaire et l'ensemble des acteurs opérant sur la plateforme portuaire de Kribi souhaitent que l'Etat engage une simplification des procédures administratives afin de faciliter l'implantation des investisseurs et le contrôle des marchandises et qu'il développe la desserte

terrestre du PAK. Pour les sociétés implantées dans la zone portuaire, le coût élevé des péages sur l'autoroute Kribi- Lolabé ainsi que le mauvais état de la route reliant Kribi à Edéa constituent un frein à l'attractivité de la zone.

La start-up camerounaise Waspito remporte les Africa Tech Awards

La start-up camerounaise Waspito a remporté la finale de la 2e édition des Africa Tech Awards dans la catégorie **Health Tech**. L'annonce a été faite le 15 juin 2023 à Paris à l'occasion de la 6e édition du Salon Viva Technology. Waspito est une plateforme qui offre des consultations vidéo instantanées avec des médecins, des laboratoires mobiles et des services pharmaceutiques. Tous ces services sont reliés par un réseau social de santé, où les utilisateurs peuvent interagir anonymement avec des médecins pour obtenir des informations fiables sur leur santé. Soutenus par la Banque mondiale, les Africa Tech Awards récompensent des start-ups africaines porteuses d'innovations technologiques dans les catégories Fin Tech, Climate Tech et Health Tech. Pour l'édition 2023, près de 400 start-ups ont pris part à la compétition ; neuf ont été finalistes, à raison de trois pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus.

La BAD alloue 10 Mds FCFA pour l'amélioration de la gestion des finances publiques au Cameroun

Le Ministre de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du territoire a procédé à la signature, par échange de lettre avec le Fonds Africain de Développement d'un [accord de prêt](#) adossé au financement du projet d'appui à la gouvernance des finances publiques (PAGFIP). Le financement d'un montant de 9,545 Mds FCFA a été bonifié par un don de 674,71 millions FCFA de la Banque Africaine de Développement (BAD). Le PAGFIP est un programme gouvernemental qui a pour but de renforcer l'environnement institutionnel et organisationnel de la gestion des

finances publiques. Prévu sur une période de 4 ans (2023-2026), le PAGFIP entend contribuer à accroître la mobilisation des recettes fiscales et **promouvoir l'efficacité de la dépense publique**. Concrètement, il permettra de sécuriser les recettes fiscales, de limiter les risques budgétaires à travers le contrôle et la maîtrise de **l'exécution budgétaire et de systématiser les procédures d'audits** et de vérifications internes et externes afin de lutter contre la corruption et les flux financiers illicites.

Cheick Fantamady Kanté nommé Directeur des opérations de la Banque Mondiale au Cameroun

Cheick Fantamady Kanté, nouveau Directeur des opérations de la Banque mondiale au Cameroun prendra officiellement ses fonctions le 1er juillet 2023. Ce dernier a été présenté lors [d'une audience au Ministère de l'Economie](#), de la **Planification et de l'Aménagement du Territoire** le 8 juin 2023. Il remplace Elisabeth Huybens qui assurait l'intérim d'Abdoulaye Seck. Cheick Fantamady Kanté, d'origine Malienne, a occupé divers postes au sein du Groupe de la Banque Mondiale ; Il a responsable du bureau des opérations de la Guinée Conakry et Directeur des opérations au Burkina Faso. Il devra gérer au Cameroun une **enveloppe d'engagements** de près de 1 552 Mds FCFA fléchés sur 19 projets actifs dont le taux de décaissement cumulé **n'excède pas 22,6%**.

Centrafrique

Le gouvernement centrafricain annonce la tenue d'un référendum constitutionnel

Le président de la République Centrafricaine, Faustin Archange Touadéra a annoncé, le 9 juin dernier, **à l'occasion d'une rencontre avec le corps diplomatique accrédité** la tenue d'un référendum constitutionnel le 30 juillet 2023.

Congo

La nouvelle stratégie d'AFRICA Global Logistics (AGL) après son rachat par MSC

Le Directeur Général d'AGL (nouveau nom de l'ancienne filiale du Groupe Bolloré) au Congo y a évoqué le [rachat](#) par le groupe italo-suisse, Mediterranean Shipping Company (MSC), des filiales de Bolloré Transport & Logistics, à savoir Congo Terminal, AGL et Terminal du Bassin du Congo. Les employés de ces filiales auraient été informés de cette opération et les effectifs auraient été conservés. MSC souhaiterait créer de la valeur et « développer le business » plutôt qu'augmenter ses marges. M. PUJALTE a rappelé **la volonté de l'Etat congolais de faire de Pointe-Noire un hub sous-régional**, ce à quoi contribue AGL à travers sa filiale Congo Terminal, mise en concession en 2009. Près de 400 M EUR auraient été récemment investis dans cette plateforme de transbordement et des projets de modernisation des équipements portuaires **seraient prévus**. **Le développement d'AGL aurait pour objectif de renforcer les échanges entre le monde et le continent africain**, tout en prenant en compte les rapides évolutions de ce dernier. Selon M. PUJALTE, AGL ambitionne de devenir « le spécialiste de l'Afrique » en matière de logistique portuaire. Le Directeur Général d'AGL au Congo a également souligné que l'entreprise génère de nombreuses opportunités **d'emploi** pour le pays, en embauchant des ressortissants congolais à 99%, et en proposant des postes de cadres, tout en portant une attention particulière à la parité hommes-femmes.

Protocole d'accord pour l'implantation de Technip Energies France en République du Congo

Un [protocole d'accord](#) a été signé à Paris en marge du salon Forum Invest in Africa par le Ministre congolais des hydrocarbures (J.F. ITOUA) et le manager de Technip Energie France (M. VILLA). La filiale de Technip Energie souhaite

accompagner la République du Congo dans ses opérations de valorisation gazière et de transition énergétique. D'un point de vue financier, Technip Energie France souhaiterait investir dans le projet de production de Gaz Naturel Liquéfié (GNL) porté par Eni (société italienne d'hydrocarbures), et dans des projets d'innovations gazières plus respectueuses de l'environnement (zéro, carbone, chimie durable, etc.) Technip Energie France souhaiterait également promouvoir la méthode de gestion des risques industriels « Hygiène sécurité et environnement » (HSE). Sur le plan opérationnel, il est prévu que des installations de traitement d'huile, gaz et eau soient mises en place. Le contrat prévoit également le développement d'un champ gazier et pétrolier offshore, Technip réalisant les études et assurant la réalisation des projets.

Évaluation de la situation économique nationale au premier trimestre 2023

Dans un contexte de ralentissement de la croissance mondiale (dont la hausse est prévue à 2,8% en 2023 contre 3,4% en 2022), [les perspectives de croissance au Congo](#) présentées par le ministère de l'économie et des finances du Congo sont positives avec un taux prévu à 4% pour l'année 2023, contre 1,7% en 2022¹. Cette croissance prévisionnelle est liée au regain d'activité du secteur pétrolier, avec notamment une croissance de la sous-branche « pétrole brut » qui devrait s'établir à 4% en 2023 contre 3,9% en 2022, et des secteurs hors pétrole, dont la croissance devrait atteindre les 4% en 2023 contre 3,3% en 2022. Les prévisions d'inflation sont en hausse avec un taux prévisionnel de 3,5% en 2023 contre 3% en 2022. Ce en lien à la persistance du conflit russo-ukrainien et de la crise alimentaire qu'il suscite à travers l'augmentation des prix des matières premières (et notamment de la farine de blé) et des

produits de base. À noter néanmoins que selon le ministère de l'économie et des finances, le taux d'inflation prévisionnel du Congo est bien inférieur à celui de l'Afrique subsaharienne (+14% en 2023) et même à celui de la moyenne des pays du monde (+4,3%).

L'exploitation de l'énergie au Congo se développe à travers de nouveaux accords concessionnels et de partenariats avec des entreprises étrangères

Le 24 mai 2022, un [protocole d'accord](#) a été signé entre le Ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique (Emile OUOSSO) et la société suisse Hydro opération Congo, pour la mise en concession de la centrale hydro-électrique du Djoué. Hydro opération Congo sera donc en charge de la gestion de cette centrale. Elle devra notamment réhabiliter l'infrastructure, assurer son extension et son exploitation, dans l'objectif de porter la capacité de production au-delà de 14 mégawatts, prévision initiale. Les investissements de l'entreprise devront notamment permettre une production de 15 mégawatts pour desservir la ville de Brazzaville et résoudre la question du délestage. Energie électrique Congo (E2C) sera actif dans le projet avec une participation de 15% du capital de l'entreprise. A noter qu'aucun poste ne sera détruit et que les droits et avantages acquis par les travailleurs resteront inchangés. Les entreprises locales seront également favorisées pour les activités de sous-traitance. En parallèle, un accord de partenariat a été signé entre Emile OUOSSO et la société malienne Builders Diawara Solar, pour la construction à Pointe Noire d'un réservoir d'eau. Ce dernier aura une capacité de stockage de 10m³, et son point de captage sera situé au niveau de la rivière Ntombo, à 28km de la ville.

¹ Comité de cadrage macro-économique et budgétaire (CCMB) du Ministère de l'Économie et des Finances en République du Congo.

Le projet de cession de la Société générale au Congo au groupe Vista Bank se heurte au désaccord de l'Etat congolais

Le 7 juin 2023, un accord de cession a été signé entre les filiales de la Société Générale (SG) au Congo, en Guinée équatoriale et en Mauritanie, et le Groupe Vista. Au Tchad, la même démarche a été effectuée, aux côtés cette fois du Groupe Coris. En plus d'une reprise totale des activités opérées par les filiales de la SG dans ces 4 pays, Vista Bank et le Groupe Coris récupéreront l'intégralité des portefeuilles clients. Le [communiqué de la Société Générale, publié le 8 juin 2023](#) rappelle néanmoins que la réalisation de ces opérations sont soumises à « l'approbation des gouvernements et entités, aux conditions suspensives usuelles et à la validation de autorités financières et réglementaires compétentes ». Or, le gouvernement congolais, semble opposé à cette procédure, comme en témoigne le communiqué du **Ministère de l'Economie et des Finances (M. ONDAYE)**, publié le 12 juin 2023. Selon le Ministre, cet accord de cession porterait atteinte au droit de préemption du gouvernement co-actionnaire (droit à se porter acquéreur de préférence en cas de vente de la filiale), et irait à l'encontre de l'engagement de la SG à ne pas céder ses 93,5% de participation dans la filiale congolaise.

Gabon

Inauguration de la première raffinerie d'or du pays

La Raffinerie Gabonaise de l'Or, première raffinerie du pays, a été inaugurée le 2 juin dans la zone économique spéciale de Nkok. La capacité de raffinage est estimée à sept à dix tonnes annuelles d'or. Cette première usine est le résultat d'un partenariat entre l'entreprise publique Société Equatoriale des Mines (SEM) et Alpha Centauri Mining, détenue par des

investisseurs de Dubaï et Londres. L'objectif est d'atteindre 100% de transformation de la production aurifère gabonaise (environ deux tonnes annuelles), mais également de raffiner l'or du reste de l'Afrique centrale, et ainsi devenir une référence régionale dans cette activité. En outre, ce projet pourrait permettre de favoriser la troisième transformation de l'or au Gabon. Il est à noter que cette usine a été construite selon les meilleures normes environnementales et internationales d'après les déclarations du DG de la SEM.

Signature d'un accord pour le développement des lignes de transport électrique avec Africa50

Durant l'Africa CEO Forum organisé à Abidjan, un protocole d'accord portant sur le développement des lignes de transport d'électricité a été signé entre le gouvernement gabonais et Africa50, plateforme d'investissement fondé par des gouvernements africains et la Banque Africaine du Développement visant au développement des infrastructures sur le continent. Ainsi, le Gabon poursuit le développement de partenariats public-privé dans le secteur de l'énergie, domaine dans lequel il constitue un des pionniers sur le continent. Disposant d'un fort potentiel pour la production d'énergie hydroélectrique, le développement des lignes de transport électrique est nécessaire afin d'exploiter pleinement cette source d'énergie.

La production de manganèse en hausse de 7,4% en 2022

La production de manganèse a poursuivi sa croissance en 2022 s'établissant à 10,2 millions de tonnes. Ces bons résultats sont notamment le fruit des bonnes performances enregistrées sur les sites miniers de Ndjolé et Moanda. Cette dernière constitue la principale exploitation de manganèse gabonaise, et représente un des plus importants gisements de ce minerai au monde. Comilog, filiale d'Eramet qui exploite le site de Moanda, est le deuxième producteur mondial de minerai de manganèse et d'alliages de

manganèse, ainsi que le premier producteur mondial de minerai de manganèse à haute teneur.

Rencontre entre Colas et la Présidence

Au début du mois de juin, le Directeur Général de Colas Europe, Moyen-Orient et Afrique, Francis Grass, a été reçu par le chef d'Etat gabonais Ali Bongo. Présent depuis presque 50 ans au Gabon, Colas a à son actif de nombreuses réalisations emblématiques dans le pays : boulevard du bord de mer de Libreville, piste d'atterrissage de l'aéroport de Libreville, réfection de la voie express, voiries de Lambaréné, aéroports de Tchibanga et Mayumba. Cet entretien a été l'occasion pour Colas et l'Etat gabonais d'échanger sur l'avancement des projets en cours, parmi lesquels la deuxième phase de la Transgabonaise, mais également d'évoquer la capacité de l'entreprise à solliciter des banques internationales et ainsi en faire bénéficier au Gabon.

Tenue des assises nationales du fret ferroviaire Transgabonais

Les assises, qui se sont tenues le 25 mai dernier, sous la tutelle du Premier Ministre gabonais, ont permis d'examiner les enjeux du secteur, de définir les investissements nécessaires, d'élaborer une stratégie de financement ainsi que d'échanger sur l'évolution du cadre organisationnel, juridique et légal des secteurs ferroviaires et portuaires. Le Programme de Remise à Niveau (PRN) lancé en 2015 qui prévoit de rénover entièrement les 648 km de voie entre 2016 et 2024 est toujours en cours, mais face à la demande croissante de transport dans le pays, une augmentation des capacités est nécessaire. Les capacités de transport de fret sur le Transgabonais doivent être élevées à 29M de tonnes/an à horizon 2029 contre 12 MT transportés en 2022. Lors de ces assises a également été discuté la conception et le développement d'une nouvelle ligne pour l'évacuation de la production de minerais de fer qui nécessite une capacité supplémentaire.

Guinée équatoriale

Visite du FMI à Malabo

Les services du FMI ont effectué une [mission d'évaluation de la situation économique](#) du pays entre le 29 mai et le 7 juin dernier. L'objectif de cette mission était la mise à jour des projections des indicateurs macroéconomiques et l'examen des priorités politiques des autorités locales. La représentante des services sur place a constaté le premier retour de la croissance depuis 2014, elle atteindrait 2,2% en 2022. Le solde budgétaire devrait atteindre 10,1% du PIB bénéficiant de la hausse des prix des hydrocarbures. En revanche, le déficit budgétaire hors pétrole s'est dégradé de 1,2 point sur l'année 2022 (9,9% du PIB). Les prévisions pour 2023 sont quant à elles plus dégradées que prévues, l'activité économique devrait diminuer de 6,4% en lien avec la diminution de production de pétrole. Les services ont souligné la nécessité de diversifier l'économie pour faire face à la baisse de l'activité du secteur des hydrocarbures sur le moyen et long terme.

Tchad

Nouvel apport financier de la BAD pour le projet d'appui à la microfinance et l'entrepreneuriat

Le 9 juin, la Banque Africaine de Développement (BAD) et la république du Tchad ont signé un accord de don de 650 000 USD pour étendre les services numériques financiers et non financiers aux femmes et aux jeunes. Au Tchad, les services bancaires sont largement inaccessibles en dehors des zones urbaines, seuls 7% des Tchadiens ont accès aux services financiers. Une grande majorité de tchadiens et tchadiennes se tournent donc vers les systèmes informels ou usuriers. Dans le cadre de la facilité pour l'inclusion financière numérique en Afrique

(ADFI) de la BAD, cet appui vise à renforcer l'autonomisation économique des femmes et l'entrepreneuriat des jeunes dans les zones rurales du Tchad. Ce nouvel apport permettra de faire avancer le projet d'appui au développement de la microfinance en soutien à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes déjà en place au Tchad. La finalité sera d'améliorer l'offre de services de microfinance, de développer la finance numérique, stimuler la demande de services financiers, et renforcer l'écosystème entrepreneurial dans les zones rurales du Tchad.

Les impacts socio-économiques du changement climatique au Tchad au cœur des discussions d'une conférence scientifique à N'Djamena

Une conférence scientifique placée sous le thème : « Changements climatiques et biodiversité : enjeux mondiaux, enjeux locaux » a eu lieu le 17 juin à N'Djamena, organisé par l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon en partenariat avec l'Institut National Supérieur des Sciences et Techniques d'Abéché, et l'Ambassade de France au Tchad. Le but de cette conférence était de vulgariser des questions liées au climat et à la biodiversité mais aussi les répercussions socio-économiques du changement climatique qui affectent le Tchad. Cette conférence s'est également appuyée sur les études des enjeux locaux, régionaux et mondiaux, faites par l'INSTA du Tchad. Des débats et discussions ont pu avoir lieu autour des mesures d'adaptation au changement climatique à la fois dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie et des principales filières de développement économique au sein du secteur privé. Dans le cadre du Fond vert pour le climat, de grandes préoccupations subsistent sur l'obtentions de financements complémentaires pour répondre aux problèmes d'atténuations et d'adaptation en matière de changement climatique au Tchad.



Échange d'opportunités avec des investisseurs indiens à New-Delhi

Le Ministre de l'économie, Vital Kamerhe, s'est rendu à la 18^{ème} édition du conclave de la Confédération de l'industrie indienne à New-Delhi le 14 juin dernier. Sa rencontre en marge des assises avec le vice-président indien, Jagdeep Dhankhar, a été l'occasion d'échanger sur les opportunités d'investissement en RDC. Le Ministre congolais a ensuite mis en avant le potentiel de la RDC en termes de ressources naturelles, notamment minières et hydrocarbures, devant une assemblée d'investisseurs indiens. Il a également insisté sur la volonté du gouvernement d'améliorer le climat des affaires.

DRC Mining Week : Rencontre entre les autorités congolaises et les opérateurs miniers

Le Premier Ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, s'est exprimé à l'occasion de la DRC Mining Week le 15 juin dernier devant des acteurs du secteur minier. L'évènement qui s'est tenu à Lubumbashi a réuni opérateurs miniers et investisseurs de tous les pays. Le chef du gouvernement a rappelé la nécessité de développer la transformation locale et de protéger le marché intérieur face à la concurrence extérieure. Il a également rappelé l'importance du secteur minier, plus gros contributeur au budget de l'Etat.

Sao Tomé-et-Principe

Implémentation de la TVA depuis le 1er juin

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) est pour la première fois mise en place à Sao Tomé et Príncipe suite aux recommandations du FMI d'augmenter les rentrées fiscales. Initialement prévue pour 2022, l'introduction de la TVA a été

repoussée à plusieurs reprises en raison de la situation économique compliquée à laquelle le pays est confronté. Cependant, le 1er juin, de nombreux commerces n'étaient pas encore prêts pour la mise en œuvre effective de cette taxe. En outre, l'économie informelle occupe toujours une large part de l'économie, notamment dans la capitale Sao Tomé, et échappe à toute fiscalité, y compris à la TVA. Certains produits seront exonérés de TVA, notamment la production nationale de produits agricoles, halieutiques et d'élevage.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique régional de Yaoundé
Rédacteurs : Service économique régional de Yaoundé, Services économiques de Libreville, de Brazzaville, et de Kinshasa, et correspondants

[Rendez-vous sur cette page](#) pour vous abonner